

## De nouveaux locaux pour le Gihva

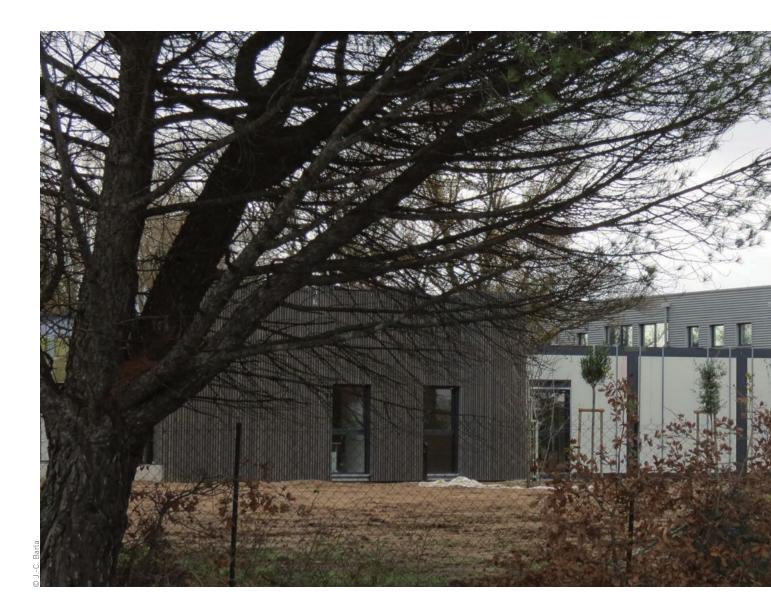


Le 20 décembre, le Groupement des industriels de la Haute Vallée de l'Arc (Gihva) a inauguré pour ses 60 ans son nouveau siège dans la zone de Rousset. Avec l'intention de porter toujours la voix des entreprises de ce « territoire d'industrie » de 300 hectares.

Implanté au 900 de l'avenue Georges-Vacher de la zone industrielle de Rousset, le Groupement des industriels de la Haute Vallée de l'Arc (Gihval réside désormais au 295, dans des locaux flambant neufs dont l'aménagement reste à finaliser. Leur inauguration, tenue le 20 décembre tout au long de la journée, a permis de découvrir ce bâtiment de 250 m2, avec bureaux, salle de réunion, archives et terrasse, dans leguel s'installe également l'Association syndicale des propriétaires du lotissement industriel de Peynier-Rousset (Asplir), tous deux présidés par Christine Fabre. Un investissement de 500 000 € pour la seule partie immobilière, qui a nécessité la cession de trois terrains voisins à des entreprises.

« Pour nos locaux, l'Asplir est propriétaire, le Gihva lui loue ses espaces. Nous avons sollicité des sociétés locales, veillé à ne pas artificialiser les sols avec du bitume et utilisé un maximum de mobilier de récupération », explique Christine Fabre, présidente de l'Asplir et du Gihva.

« Positionnée sur d'anciens terrains des Houillères, la zone d'activités de Rousset a été créée en mars 1961, puis l'association syndicale est née en 1962, elle célèbre donc ses 60 ans », explique Christine Fabre, alors que se prépare la réédition réactualisée de l'ouvrage du cinquantenaire « De la mine à la puce » revenant sur toute l'histoire du bassin Rousset, Peynier, Fuveau, à paraître en ce début d'année. « Sur les lots que nous avons cédés, nous allons préparer un permis d'aménager d'ici fin 2023 •••>



« Nous avons toujours fait en sorte que les règles définies à l'origine soient respectées pour éviter un développement anarchique, et la mairie s'y est tenue aussi en les reprenant à son compte dans ses plans d'urbanisme. Nous conservons un droit de regard sur chaque projet d'implantation », précise Christine Fabre.

••• afin que leurs nouveaux propriétaires puissent y réaliser leurs bâtiments en 2024, poursuit-elle. Pour nos locaux, l'Asplir est propriétaire, le Gihva lui loue ses espaces. Nous avons sollicité des sociétés locales, veillé à ne pas artificialiser les sols avec du bitume et utilisé un maximum de mobilier de récupération. Nous prévoyons la réalisation d'une conciergerie, l'installation de bornes de recharge électrique, des casiers de consigne pour des commandes Internet et de produits frais auprès d'agriculteurs locaux. Nous sommes un facilitateur de services aux dirigeants et salariés du site ainsi qu'aux habitants. »

## Une vocation rigoureusement respectée

Aujourd'hui, la zone emploie environ 8 000 personnes dans près de 150 entreprises. Dédiée à l'industrie, aux services à l'industrie et à la logistique, elle a connu par le passé quelques départs retentissants, comme la liquidation de LFoundry, successeur d'Atmel, dans la microélectronique dont la friche est toujours en attente de reconversion (lui trouver une piste de devenir incombe désormais à l'opérateur immobilier provençal Sportimmo), des Ateliers et matériaux de la Nive, Nexcis et Sunpartner, mais la présidente du Gihva l'assure : « Il n'y a plus de terrain disponible sur la zone de Rousset », même si tous les détenteurs des derniers espaces ne peuvent encore être dévoilés. « Labellisée Parc +, niveau 2\*, la zone est attractive, bien entretenue et signalisée, après la requalification menée en 2003 avec la Communauté du Pays d'Aix. Nous avons toujours fait en sorte que les règles définies à l'origine soient respectées pour éviter un déve-



Les nouveaux locaux seront complétés par la mise en place de services comme une conciergerie.

loppement anarchique, et la mairie s'y est tenue aussi en les reprenant à son compte dans ses plans d'urbanisme. Nous conservons un droit de regard sur chaque projet d'implantation. »

## Covoiturage et qualité de vie en axes privilégiés

Séparée du village de Rousset par l'autoroute, cette zone quasiment « à la campagne » ne souffre pas de problème d'acceptabilité par la population. Mais son éloignement d'Aix-en-Provence ou d'Aubagne ne facilite pas sa desserte par des transports en commun par le réseau de la Métropole Aix-Marseille Provence, malgré quelques lignes de bus. Christine Fabre s'emploie donc à promouvoir le covoiturage, un mode en plein essor depuis six mois avec l'explosion des prix des carburants. « Nous coopérons avec

Mobipro, qui avait déjà conçu une offre pour STMicroelectronics. Une étude a été menée afin d'établir une cartographie des besoins à partir des lieux de résidence des salariés de la zone. Nous avons, par exemple, pu identifier plusieurs entreprises qui commençaient à cing heures du matin. En mutualisant, l'objectif est que chacun dispose d'une proposition de covoiturage à proximité de son domicile. Nous envisageons de souscrire à l'application Karos qui permet d'accéder en temps réel aux solutions de covoiturage disponibles sur les trajets domicile-travail. » Sur la gestion des déchets, une autre approche novatrice a été mise sur pied : c'est l'entreprise adaptée marseillaise B&P Environnement, née en 2009 et spécialisée en gestion globale de déchets en favorisant l'insertion de personnes en situation de handicap. « Pour 2024, nous allons préparer une démarche collective sur les biodéchets. Nous n'imposons rien aux entreprises, nous les sensibilisons et elles adhèrent de manière volontaire. La sécurité est gérée aussi collectivement avec un prestataire. Nous portons attention à la qualité de vie au travail, en cherchant chaque fois des partenaires locaux, à l'image des parcours santé et sportifs conçus avec l'appui de la société Endonora, à Aix-en-Provence, ou d'ateliers potagers, philosophie ou Qi Gong avec l'Atelier Maraîcher ».

L'emploi reste enfin une priorité, « toutes les entreprises peinent à trouver des compétences », constate Christine Fabre, décidée à renouveler en 2023 un événement sur cette thématique.

> Jean-Christophe Barla **ာ))** jchbarla@dartybox.com

\* Le label Parc + est animé par l'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (Arbe) avec différents partenaires publics (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Ademe, Dreal, Agence de l'eau...). Il comprend trois niveaux de progression des parcs d'activités engagés dans des actions de qualité et de performance.